

Au tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'a plus d'attraits, ah! certes, c'est bien notre faute. Dieu, la nature, les saisons, à qui nous avons coutume de nous en prendre, n'y sont pour rien. L'homme seul est coupable.

Pierre Alin nous a dit ensuite ses chansons à lui, exquises elles aussi, et d'un tour si délicat et si personnel. On y retrouve, sous l'empreinte très franche de l'époque actuelle, le charme caressant des chansons du temps jadis.

La défense de la chanson.

Pierre Alin, ainsi déjà Xavier Privas, veut réagir contre la décadence actuelle de la chanson. Combien est louable ce désir et combien il doit être encouragé. Ces deux chansonniers ne sont d'ailleurs pas seuls à la brèche. D'autres luttent avec eux. Il existe même, à Paris, une société déjà ancienne, qui multiplie ses efforts pour la conservation de la vieille chanson française. Plus moderne que le Caveau, elle veut néanmoins opposer aux refrains de la Muse nouvelle, les couplets de franche allure qui ont fait la célébrité des Pierre Dupont et des Gustave Nadaud. Mais qu'on ne la croie pas routinière. Elle pense, au contraire, qu'il faut mettre dans la chanson des pensées actuelles, mais en lui gardant sa bonne humeur de jadis ou sa sincère émotion, en lui laissant sa clarté, sa simplicité, sa rondeur familiale.

Chaque année, cette Société, qui a pour titre « la Lice chansonniers », ouvre un concours. Les résultats, en sont proclamés dans une grande soirée-goguette.

Les « goguettes ».

Ce mot de « goguette », quels vieux souvenirs il fait revivre ! L'origine des goguettes remonte aux premières années de la Restauration. Ces sociétés étaient composées non pas d'hommes de lettres et de vaudevillistes de profession, comme le Caveau, mais presque uniquement de joyeux ouvriers amateurs des choses de l'esprit, qui s'essayaient à la littérature sans interrompre leur labeur quotidien et qui se réunissaient toutes les semaines pour se communiquer les productions de leur Muse, tantôt grivoise et gaie, tantôt sérieuse et patriotique :

Le travail ne prend pas un instant à ma Muse,
La Muse ne prend pas une heure à mon travail, etc.

Le nombre de ces réunions chantantes était jadis considérable, il y avait celle des Enfants de la Lyre, des Bons-Enfants, des Grognaards, des Gamins, des Lyriques, etc. Elles se tenaient chaque semaine chez un marchand de vins, dans la plus grande salle de l'établissement, un peu décorée pour l'occasion. On se cotisait pour louer un piano et avoir un pianiste ; si le piano manquait, on accompagnait le chanteur à mi-voix, en le soutenant au refrain et en remplaçant l'orchestration par le choc des verres.

Soirées extra.

A certains jours, les goguettes organisaient des réceptions. Alors, encadrés dans des écussons, on remarquait des devises de ce genre : « *Hommage aux visiteurs ! — Honneur aux arts ! — Respect au beau sexe !* » Car, ces jours-là, les dames des « goguettiers » avaient droit d'entrée.

Toutefois, on ne comptait point que des amateurs dans ces réunions aimables. On y voyait Lachambeaudie, Edouard Plouvier, Pierre Dupont, Charles Colman, Charles Gilles, Gustave Mathieu, et encore Darcier, Adolphe Vaudry et Gustave Nadaud.

Ils venaient là en amis. « Notre camarade Pierre Dupont va nous chanter un morceau », disait le président. Un ban suivait cette annonce, et Pierre Dupont, de sa belle voix sonore, chantait ces nobles chansons : *Le Paysan*, *les Sapins*, *le Chant des Ouvriers*.

Un triple ban récompensait le chansonnier.

Gustave Nadaud aussi avait sa large part de succès, avec ses couplets si finement ironiques souvent, comme ceux des *Deux Gendarmes*, ou langoureusement tendres, comme ceux de la *Valse des Adieux*. On aimait surtout Darcier, solide et bon enfant, chanteur populaire. Ceux qui lui ont entendu dire les *Boeufs*, le *Bataillon de la Moselle*, la *Chanson du Pain*, ne l'ont pas oublié. On pleurait ou on frémissait en l'écoutant, et, au refrain, quand la salle reprenait avec lui, il y avait une émotion invincible dans les voix.

POUR TITRE : « SCÈNE MAROCAINE »

Vu au cinématographe une série de vues intitulée : « Scène marocaine ».

1^{er} tableau. — Une place à Tanger, à Casablanca ou à Rabat, on ne le dit pas. Un groupe de soldats français — ils seraient espagnols, italiens, anglais, allemands, etc., que ça reviendrait absolument au même ; les hommes sont les hommes — des soldats français, donc, du corps des chasseurs discutent avec animation.

Soudain, une petite bonne marocaine sort d'une maison voisine. Elle jette un rapide coup d'œil autour d'elle pour s'assurer qu'une personne n'est pas là, dont elle ne voudrait point être vue. Tranquillisée, elle se dirige vers le groupe des soldats. Timidement, elle tire par sa veste l'un d'eux, un beau gars, grand, bien découpé, le visage avenant, le regard plein de feu, tout ce qu'il faut enfin pour plaire aux dames.

Le chasseur se retourne. La servante lui remet un petit papier, puis disparaît promptement.

Le cavalier ouvre fiévreusement le billet qu'on vient de lui remettre. Son visage s'éclaire, son regard s'allume. Il dirige un furtif coup d'œil et lance un baiser vers une jalousie derrière laquelle il devine deux beaux yeux fixés sur lui. Il revient vers le groupe et fait part de sa bonne fortune à ses amis, qui l'en félicitent jalousement.

2^e tableau. — Chez la maîtresse de la petite servante, une Marocaine, riche, belle et opulente, qui se prélassait langoureusement sur un sofa, en « grillant » des cigarettes.

Le beau chasseur est introduit. Rideau, ou plutôt nuit.

3^e tableau. — La place du premier tableau. Le beau chasseur, tout heureux et fier, sort de la maison et s'éloigne en toute hâte.

Mais un homme à barbe noire, l'air farouche, richement vêtu à l'orientale, a vu le galant chasseur. Cet homme, vous l'avez deviné, c'est le mari de la belle Marocaine.

4^e tableau. — M. et Mme Morigaud. Monsieur a le visage souriant. Il feint une complète ignorance. Son épouse vient au-devant de lui et lui prodigue les plus tendres caresses.

Alors M. Morigaud annonce à sa belle compagne qu'il s'absente un jour ou deux. Les affaires !

Un éclair de joie illumine les yeux de Madame Morigaud, qui réprime aussitôt cette imprudente manifestation.

Amoureusement penchée sur l'épaule de son seigneur, elle lui fait mille recommandations : « Tu n'auras pas froid ; tu n'auras pas chaud. Tu prendras garde aux lions, aux panthères, aux chacals, aux serpents, aux voleurs, aux brigands, aux femmes perfides, à tout et à tous, enfin ».

5^e tableau. — M. Morigaud est parti. Le beau chasseur et revenu. Scène d'amour.

Mais le départ du mari n'était qu'une feinte. Il apparaît soudain, farouche, accompagné de trois spadassins. Le soldat, solidement garrotté, est attaché sur le dos d'un cheval et l'on part.

6^e tableau. — Le désert. Arrivée du funèbre cortège. On creuse une fosse. Le prisonnier,

toujours garrotté, y est introduit, tout vivant. Sa tête seule émerge du sol aride, sur lequel flamboie le soleil d'Afrique.

M. Morigaud, sa vengeance satisfaite, s'éloigne avec ses aides.

7^e tableau. — La petite bonne a tout vu sans être vue. Elle court au corps de garde français. Elle raconte ce qui vient de se passer. Un officier et quelques chasseurs sautent en selle pour aller délivrer le malheureux.

Le bel officier a placé devant lui, sur son cheval, la servante qui doit les guider. Chemin faisant, il conte fleurette à la petite, sous prétexte sans doute de s'assurer qu'ils sont dans la bonne voie. Chaque renseignement est payé d'un baiser.

On arrive auprès du prisonnier. On le délivre. La troupe reprend le chemin de la ville.

8^e tableau. — M. Morigaud a une explication orageuse avec Mme Morigaud.

Tout à coup, l'officier du corps de garde, ses hommes, le beau chasseur, font irruption dans le logis. On s'empare de M. Morigaud. Oui de M. Morigaud lui-même, le mari outragé. On le ligotte et on l'emmène. Qu'en va-t-on faire ? **Mystère.**

Et vous croyez certainement qu'on emmène aussi le galant chasseur pour lui infliger une punition exemplaire, afin de lui apprendre, ainsi qu'à ceux de ses camarades qui seraient tentés de l'imiter, qu'il ne faut pas s'attaquer au bien d'autrui ?

Pas du tout. On le laisse avec la belle Marocaine, pour lui permettre de se consoler de sa mésaventure. Mais comme celle-ci veut s'élaner dans ses bras pour y chercher une excuse à sa faute, le soldat se détourne d'elle et prodigue ses caresses à la petite bonne qui l'a sauvé. **Rideau !**

Si vraiment les choses se passent là-bas comme au cinématographe, ne pensez-vous pas que les marocains sauvages doivent faire de curieuses réflexions sur cette fameuse civilisation, dont les blancs ont toujours la bouche pleine, et qu'ils prétendent imposer à tous les peuples de la terre ?

Au tribunal. — Le prévenu est un fort gaillard, à face patibulaire. Il est accusé de vol avec effraction. Son dossier est d'ailleurs chargé de condamnations.

Le président. — Ainsi vous persistez à nier tout.

Le prévenu. — Sans doute, mon président. J'ai nié à l'instruction. J'peux pas avouer ici. Un honnête homme n'a qu'une parole.

La saison bat son plein. — Jeudi prochain, 15 octobre, réouverture de la saison théâtrale. M. Bonarel nous est revenu avec des artistes, dont plusieurs nous sont encore inconnus, mais que partout l'on dit excellents. Quant aux anciens, ce sont ceux qui, l'an dernier, ont eu le plus de succès. Comme pièce de réouverture, *Le retour de Jérusalem*, de Maurice Donnay.

Au Kursaal, le nouveau programme est des plus alléchants : Mlle *Gaby-Hiel*, chanteuse ; les *Lilo et Metz*, jongleurs comiques ; les *Zaretzkys*, huit Russes, danseurs et chanteurs ; les *Vincianos*, gymnastes ; *M. et Mme Flers-Darley*, duellistes, et le vitographe Froissart.

Au Lumen, toute la semaine, soirées de gala. *Xavier Privas*, le prince des chansonniers, et *Francine Lorée*, la célèbre divette.

Lundi à 5 h., au Casino-Théâtre, première *Conférence* de M. Henri Tuillard. **Rome.** On se souvient du succès qu'eut, l'an passé, M. Thuillard, en nous parlant de Florence. Nombreuses projections.

Le succès en tournée. — Pierre Alin sera demain, dimanche, à La Sarraz ; lundi, à Vevey ; mercredi, à Morges ; vendredi, à Montreux.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gyugac, fabricant, Bleienbach*. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.